

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Standard Clear Photopolymer Resin PR48

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Standard Clear Photopolymer Resin PR48

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Resin for use in 3D printers.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Caleb Management Services Limited
The Stable, Somerset House
Church Road
Tormarton
Badminton
Gloucestershire, GL9 1HT
Tom McKellar-Smythe
sdst@calebgroup.net

Fabricant Dymax Corporation
318 Industrial Lane
Torrington, CT 06790
USA
1-860-482-1010
1-860-496-0608

1.4. Numéro d'appel d'urgence

North American Safety Department: Arvato Bertelsmann 1-800-535-5053
European Safety Department: Arvato Bertelsmann 1-352-323-3500

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Eye Irrit. 2 - H319
Pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (1999/45/CEE) Xi;R36. N;R51/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement	Attention	
Mentions De Danger	H319 H411	Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils De Prudence	P273 P305+351+338 P313	Éviter le rejet dans l'environnement. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Standard Clear Photopolymer Resin PR48

Conseils De Prudence Supplementaires	P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans ...
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
	P337	Si l'irritation oculaire persiste:
	P391	Recueillir le produit répandu.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH208	Contient du (de la) diphenyl(2,4,6,-trimethylbenzoyl)phosphine oxide. Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol, ethoxylated and	30-60%
No CAS : 144086-02-2	No CE : 604-394-0
Classification (CE 1272/2008) Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Xi;R36. N;R51/53.
2-[[2,2-bis[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]butoxy]méthyl]-2-éthyl-1,3-propanediyl diacrylate	10-30%
No CAS : 94108-97-1	No CE : 302-434-9
Classification (CE 1272/2008) Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Xi;R36. N;R51/53.
2-[[[(butylamino)carbonyl]oxy]éthyl acrylate	10-30%
No CAS : 63225-53-6	No CE : 264-036-0
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) Xi;R36/38.
diphenyl(2,4,6,-triméthylbenzoyl)phosphine oxide	< 1%
No CAS : 75980-60-8	No CE : 278-355-8
Classification (CE 1272/2008) Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361d Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Repr. Cat. 3;R63. N;R51/53. R43.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Standard Clear Photopolymer Resin PR48

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer.

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau

Irritation de la peau.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients. Si possible, combattre le feu depuis une zone protégée.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols. Les récipients doivent être fermés hermétiquement. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Standard Clear Photopolymer Resin PR48

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

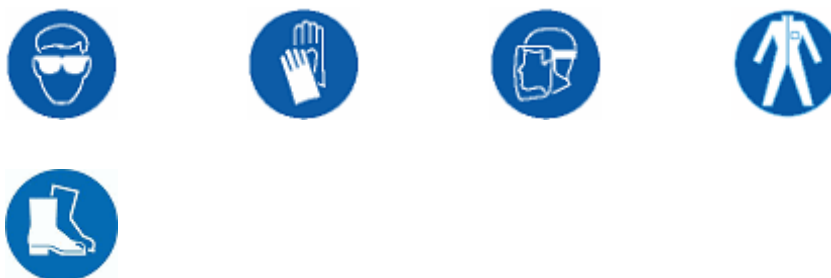
Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

Protection respiratoire

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Protection des yeux

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Protection de la peau

En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide

9.2. Autres informations

No data on the physical and chemical properties of the formulation are available.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

Standard Clear Photopolymer Resin PR48

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

May polymerise under certain conditions, eg. in the presence of heat. Avoid direct sunlight. DO NOT expose to ultraviolet light.

Description De La Polymérisation

Éviter la chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes. Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Oxydants forts. Agents réducteurs forts. Peroxydes/hydroperoxydes organiques. Free radical generators. Inert gas.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques

No data on the toxicity of the formulation are available. The classification of the formulation is calculated based on the composition of hazardous components.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

No data available.

12.2. Persistance et dégradabilité

No data available.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ne pas considéré comme mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Éliminer les produits solides comme déchets dangereux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Notes Pour Le Transport Routier Environmentally hazardous substance.

Notes Pour Le Transport Par Rail Éviter le rejet dans l'environnement.

Standard Clear Photopolymer Resin PR48

Notes Pour Le Transport Maritime Non classé.

Notes Pour Le Transport Aérien Non classé.

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 3082

No. UN (IMDG) 3082

No. UN (ICAO) 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 9

Classe ADR/RID/ADN Classe 9: Matières et objets dangereux divers.

No. D'Étiquette ADR 9

Classe IMDG 9

Classe/Division ICAO 9

Étiquettes De Transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN III

Groupe d'emballage IMDG III

Groupe d'emballage ICAO III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-A, S-F

Code Hazchem •3Z

No. De Danger (ADR) 90

Code restriction de tunnel (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Standard Clear Photopolymer Resin PR48

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Phrases - R (Texte Intégral)

R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Completes

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.